



Samedi 29 et dimanche 30 septembre 2018

La Roche-sur-Foron

Le territoire et son organisation dans les États de Savoie

47^{ème} Congrès des Sociétés Savantes de Savoie

Sous la présidence de Marc Ortolani
professeur agrégé de droit, histoire du droit et des institutions, à l'Université de Nice -Sophia Antipolis
Organisé par l'Académie du Faucigny

Communes, paroisses, châtelainies, baillages, provinces, département, évêchés, etc., ont eu des contours géographiques et institutionnels qui n'ont fait qu'évoluer au fil du temps au sein des États de Savoie. Ce congrès rendra compte de leur évolution organisationnelle et territoriale.

Union des Sociétés
Savantes de Savoie

**haute
savoie**
le Département


la roche sur foron
CITÉ MÉDIÉVALE AU CŒUR DES ALPES

Académie du Faucigny – Chez Juliette Châtel - 9 rue des Corsins - 74440 TANINGES
academie.faucigny@laposte.net
<http://academie-du-faucigny.overblog.com>
www.facebook.com/AcademieFaucigny
Téléphone : 07 69 41 24 26 (y compris jour du congrès)

Samedi 29 : Collège Sainte Marie

- 8h00 : Accueil des congressistes et des conférenciers
- 9h00 – 9h45 : Ouverture du congrès dans l'amphithéâtre
- Juliette Châtel**, Présidente de l'Académie du Faucigny
Sébastien Maure, Maire de La Roche-sur-Foron
Claude Barbier, Président de l'Union des Sociétés Savantes de Savoie
Marc Ortolani, Président du Congrès
- 10h00 – 11h50 Communications
- 12H00 : Apéritif offert par la mairie
- 12h30 : Repas
- 14h30 – 16h20 : Communications
- 17H00 – 18h00 Conclusion et clôture du congrès dans l'amphithéâtre
- Pierre Geneletti**, Le premier congrès des Sociétés savantes de Savoie à Saint Jean de Maurienne en 1878
Marc Ortolani, Synthèse et conclusion du congrès
-

1938 – 2018 80 ans de l'Académie du Faucigny

- 19h00 : Château de l'Échelle – La Roche-sur-Foron
Apéritif et buffet
-

Dimanche 30 : Château de l'Échelle

- 10h00 – 12h00 :
Portes ouvertes à la bibliothèque de l'Académie du Faucigny
- Visite guidée de La Roche-sur-Foron
Avec les *Guides du Patrimoine Savoie Mont Blanc* pour les congressistes
- 12h30 : Repas au restaurant

10h00-10h30 :

Salle 1

Laurent PERRILLAT

Le mandement : réflexions sur une circonscription savoyarde du Moyen Âge au XIXe siècle

Créé par les comtes de Savoie et de Genève à partir du XIIIe siècle, le mandement a constitué la circonscription féodale et administrative de base, au moins jusqu'au XVIIe siècle. Dans cette communication, on tâchera d'en donner une définition, prenant en compte les critères d'espace et de temps, et, sur la base de quelques exemples concrets (en Genevois et autour de Chambéry), de dresser l'évolution de ses limites et enfin d'analyser sa renaissance, sous la Restauration (1814-1860).

Salle 2

Sylvain MARCHERAT

La frontière comme lieu de négociation : le Grésivaudan durant la fin de la guerre delphino-savoyarde (1334-1355)

Le conflit opposant la Savoie au Dauphiné voit, dans la première moitié du XIVe siècle, à la fois son apogée et son terme avec la signature du traité de Paris en 1355, réglant en partie les questions frontalières entre les deux principautés. De très nombreuses entrevues auront eu lieu tout au long de cette guerre et notamment sur les marches-frontières du comté de Savoie dont nous retrouvons de très nombreuses mentions dans la documentation savoyarde.

Salle 3

Jean-Pierre DUBOURGEAT

Montaille, en Haute Combe de Savoie, à la jonction de quatre diocèses pendant au moins six siècles (XIIIe - XVIIIe siècle). Les diocèses médiévaux (Xe - XIIIe siècle) et leurs limites : entre héritage et confrontation des pouvoirs.

Montaille, rive droite de l'Isère, occupe, pendant tout le second Moyen Âge et la période moderne, une position exceptionnelle : être à la jonction de quatre diocèses. En effet, la paroisse de Montaille constitue l'extrémité orientale du Décanat de Savoie, une des quatre grandes divisions du diocèse de Grenoble. Elle borde au nord et à l'est, par l'intermédiaire du torrent de Fournieux, l'archidiocèse de Tarentaise, à l'ouest, le diocèse de Genève et au sud, sud-est, le diocèse de Maurienne. Si les limites avec les diocèses de Genève et de Maurienne sont « naturelles », qu'est ce qui a conduit à faire du modeste nant de Fournieux, la limite entre deux diocèses, voire entre deux provinces ecclésiastiques ? La thèse de la continuité territoriale entre la cité tardo-antique et le diocèse médiéval a régné sans partage jusqu'il y a peu et s'est vue depuis lors vigoureusement relativisée, voire rejetée. L'évêque et le territoire autour de l'an Mil : diocèse hérité ou diocèse construit à travers la confrontation des pouvoirs ?

Salle 4

Bernard KAMINSKI

La Sapaudia ou Savoie de l'Antiquité tardive

Lors de pérégrinations en pays rhônalpin, nous avons constaté que certaines voies étaient balisées par des croix de chemins aux embases particulières, en l'occurrence campaniformes - en forme de cloche - reposant sur une ou plusieurs assises circulaires. Nos recherches ont permis d'en retrouver 189 semblables, jalonnant un dense réseau viarie. Certaines respectant encore entre elles la distance d'un mille romain (1481 m), elles se révèlent avoir été des bornes milliaires romaines. Leur repérage sur carte montre - par leur totale absence à l'extérieur - qu'elles délimitent une région de 2 700 km² (cf. carte), dont le Rhône navigable constitue la colonne vertébrale, de Seyssel à Groslée. Ce territoire ne serait-il pas celui de la Sapaudia, évoquée seulement dans deux textes du Bas-Empire : l'un, d'Ammien Marcellin, vers 386 ap. J.-C., et l'autre, la Notitia Dignitatum, document administratif établi au cours des années 410-430 ?

10H40-11H10 :

Alexandre RUELLE

De la Savoie au Piémont, la construction territoriale d'un État alpin au service du jeu européen

Salle 1

1559-1748 : à cheval sur les Alpes, la construction territoriale des États de Piémont-Savoie s'accélère à la suite des guerres d'Italie et la lutte entre France et Habsbourg pour le contrôle de la partie occidentale de l'arc alpin. L'évolution du rapport de forces entre ces deux puissances amène la maison de Savoie à envisager un avenir dans la plaine du Pô à coup de guerres et de traités. Incapable de s'agrandir côté français, cette dynastie se détourne de son berceau historique, se recentre sur le versant italien, consolide son Piémont et s'étend enfin vers la Lombardie. Cette analyse géopolitique porte un regard nouveau sur la construction territoriale de cet État composite qui, en deux siècles, glisse d'un versant à l'autre au gré des ambitions des Savoie soumises aux aléas du jeu européen.

Les Compagnons de Maître Jacques

Saint Georges d'Espérancher, poste avancé savoyard aux XIIIe et XIVe siècles

Salle 2

De Pierre II à Amédée V, Saint Georges d'Espérancher, en Nord-Isère, joue un rôle prépondérant dans l'extension du comté de Savoie vers le Rhône en aval de Lyon. Cette position stratégique est attestée par le séjour de papes et du roi d'Angleterre, par l'extension de la ville et la construction d'un château innovant par « Master James of Saint Georges », considéré comme le plus grand architecte militaire de son temps. Avec le rattachement de Lyon au royaume de France en 1312, ce passé savoyard florissant s'estompe pour disparaître après le traité de Paris en 1355. Cet article mettra en valeur la politique d'expansion de la Maison de Savoie vers l'ouest. Il rapportera également les avancées utilisées dans la construction du château d'agrément de Saint Georges décrit comme « palacium » dans les documents de l'époque et pris pour modèle par 4 châteaux gallois inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Sidonie BOCHATON

Du Pays de Gavot au Pays d'Évian entre le XIIIe siècle et aujourd'hui

Salle 3

Nous proposons de présenter l'évolution du Pays de Gavot en huit siècles d'après sa géographie, son histoire et son organisation. Géographiquement, il est composé de trois espaces distincts : la rive du Léman et les coteaux, le plateau et les massifs préalpins. Ses limites, ainsi que le centre de châtelainie, évoluèrent avec le temps et au gré des conflits. Historiquement, la première mention de cette entité pourrait dater de 890 et correspondre au « finum ercolanem ». Toutefois, il faut attendre 1203 et la mention d'un châtelain de Féternes pour attester d'une unité administrative. Si les paroisses composant la châtelainie étaient 18 en 1313, les communes membres du Pays d'Évian sont aujourd'hui au nombre de 16. On constate une pérennité dans l'organisation du territoire : une rive tournée vers l'extérieur et un plateau agricole. Les 7 cartes anciennes retrouvées (1588 à 1766) en attestent.

Pierre BRUGNON

La Marche de Savoie : construction d'une frontière disputée (XIII-XVe siècles)

Salle 4

Au XIV^e siècle, la seigneurie d'Arvillard est ce que l'on appelle une « marche » du comté de Savoie, à la frontière des états du comte de Savoie et de ceux de son rival, le dauphin du Viennois. Pour assurer son emprise sur cette zone stratégique, Humbert, le frère bâtard du comte de Savoie Amédée VI est marié en 1341 à Andisie, l'une des dernières héritières du lignage d'Arvillard, en vue d'intégrer définitivement cette seigneurie frontalière. Andisie d'Arvillard avait néanmoins des oncles, des cousins et des neveux, autant de prétendants à l'héritage de la seigneurie d'Arvillard avec lesquels Humbert de Savoie va devoir composer, voire éliminer pour s'assurer de la seigneurie et du titre. A l'échelle de la principauté, la Marche de Savoie cristallise les conflits entre le comte de Savoie et le dauphin, comte d'Albon, une situation complexe qui est loin de s'apaiser aux XIVe et XVe siècles, avec la disparition des dauphins du Viennois, comtes d'Albon, remplacés par un puissant voisin, le roi de France, qui décide de délimiter clairement les frontières entre le royaume de France et le comté savoyard.

11H20-11H50 :

Salle 1

Dominique BOUVERAT

Les découpages urbains dans les villes de Savoie (XVIe – XVIIIe siècles)

Au cours de la période moderne, l'espace des villes de Savoie était subdivisé par une pluralité de découpages qui ont été amenés à évoluer : découpage paroissial, découpages laïcs (quartiers institutionnels comme les dizaines ou les pennons). Ces divisions dépendaient en général de la taille de la ville. Ces thèmes sont à relier à la notion de gouvernance urbaine mais aussi aux formes anciennes de sociabilité (notion de quartier-voisinage, de ségrégation...)

Salle 2

Silvio BERTOTTO

Le Piémont : expansion territoriale et identité géopolitique

Longtemps les territoires qui à présent constituent le Piémont n'ont eu ni une unité politique ni une identité bien définie. L'étude vise à expliciter les passages principaux d'une longue histoire qui s'étend du Moyen Age au XVIIIe siècle. Il aborde surtout la question du comté de Piémont, possession des Anjou dans la région de Coni (1259-1382), et de la principauté de Piémont, apanage de la branche des Savoie-Achaïe (1282-1418). Dans ce domaine, la Maison de Savoie – qui avait la nécessité de ne pas confondre ses nouveaux acquis à l'est de la chaîne alpine avec ses anciens héritages dans les vallées de Suse et d'Aoste – joua un rôle fondamental. Le 15 août 1424, le duc Amédée VIII accorda le titre de prince de Piémont à son fils aîné : l'appellation sera prérogative des héritiers de la Maison de Savoie. Entre le XVe et la moitié du XVIIIe siècle (1748, paix d'Aix-la-Chapelle), toutes les terres annexées au duché – puis royaume de Sardaigne – dans la plaine du Pô ont été considérées comme piémontaises : le toponyme se dilatait pour répondre à de nouveaux besoins découlant de la géopolitique

Salle 3

Stéphane BONTRON

La coseigneurie de la Val des Clefs en Genevois : exemple emblématique d'un émiettement de fief et de ses conséquences (XIVe – XVIIIe siècles)

D'abord scindé entre la famille des Clefs et le comte de Genève qui devient son suzerain, ce fief connut ensuite par partages, mariages ou cessions, de nombreuses divisions et de multiples possesseurs, non pas successifs mais simultanés. Cet émiettement fut tel que, selon Foras, « il n'y a peut-être pas de titre aussi commun en Savoie que celui de la coseigneurie de la Val des Clefs » et que, parmi ses détenteurs, figurent même « les pauvres d'Allonzier ». Sans revenir sur le détail des transmissions ni traiter de toutes les familles concernées, il est intéressant de suivre certaines lignées de dévolution de ces fractions de fief et d'étudier les conséquences de cet émiettement, notamment en matière de relations avec les autres détenteurs de pouvoirs, jusqu'à la cession des droits par leurs derniers possesseurs, dans le cadre des affranchissements.

Salle 4

Paulette TAIEB

Mises en scène (1504-1713)

A l'orée de leur livre consacré aux Grandes Alpes dans la cartographie (1482-1883), L. et G. Aliprandi modifient la devise mise par Ortelius en 1570 au fondement de son entreprise. Ils substituent « cartographie » à « géographie » dans la formule *historiae oculus geographia*. De la sorte, là où Ortelius faisait de la visualisation des lieux la condition de l'intelligence des faits historiques, les auteurs versent dans le champ même de ces faits les représentations de la géographie. On peut imaginer d'aller plus loin, en considérant que, les cartes se présentant rarement « nues », les appareils qui habillent leurs dessins ou leurs réunions en atlas ajoutent leurs dires à ceux des toponymes figurés et des symboles utilisés. Prendre leurs informations en compte dans les cartes du duché de Savoie pour la période 1504-1713 permet d'observer comment les théâtres et idéalités de l'histoire habitent la géographie.

14h30 – 15h00 :

Sébastien SAVOY

Du terroir au territoire. Le rôle de la cadastration du duché de Savoie au XVIIIe siècle et la définition d'une identité communale

Salle 1

Si la question du cadastre amène à réfléchir sur le potentiel fiscal des paroisses, la mise en place du cadastre dit "sarde" pose la question de la définition d'un espace "communal". Pour la première fois à une telle échelle, l'Etat s'engage à reconnaître des confins en réveillant des conflits parfois pluriséculaires, planter des bornes, représenter sur les cartes l'étendue des paroisses et inscrire dans le cadastre l'inventaire des usages autour des biens communs. Une riche documentation permet de voir la communauté évoluer avec le "nouveau cadastre" d'une logique de terroir à celle de territoire. Cette contribution se propose d'aborder le règlement définitif des confins de chaque terroir, puis la collecte par écrit de la réalité des communaux dans les paroisses, et enfin l'enjeu de la représentation cartographique de cet espace vécu, de ces communautés vues comme des territoires.

Pierre GENELETTI

De sainte Thècle à Mgr Bontemps, les limites du diocèse de Maurienne

Salle 2

Le diocèse de Maurienne est fondé au VIe siècle par le roi de Bourgogne, qui détache du diocèse de Turin, les vallées de l'Arc, de la Doire Ripaire et de la Haute Durance. Les limites du nouveau diocèse sont calquées sur celles de la province romaine des Alpes Cottiennes. Il faut trouver un siège pour le nouvel évêché. Le bourg de Maurienne (locus congruus) est préféré à celui de Suse, à cause des reliques de saint Jean Baptiste qui y sont déjà connues et vénérées. Une belle légende, celle de sainte Thècle vient rapidement et fort opportunément consolider cette attribution. Mais les extrémités du diocèse sont fort éloignées les unes des autres, surtout en cette époque où les difficultés de communication sont importantes dans ces territoires accidentés. Elles vont beaucoup évoluer jusqu'à la disparition du diocèse lors de la Révolution française. Il sera rétabli en 1825 avec de nouvelles limites, puis uni à l'archidiocèse de Chambéry.

Eric CHOIRAL

Le pays de Semine. Un espace, combien de territoires ?

Salle 3

La Semine est un « pays » à l'existence incontestable : c'est une entité géographique attestée par son nom dès le Moyen Âge et défini avant tout par des limites géologiques claires : le Rhône, la montagne du Vuache et la rivière des Usses. C'est donc une réalité spatiale préexistante aux découpages des sociétés humaines. Nous étudierons l'appropriation de cet espace au cours de l'histoire (du bas Moyen Âge à nos jours) selon différents critères : ecclésiastique (paroisses, archiprêtres...), féodal (formation et recomposition des seigneuries), administratif (châtellenies, intégration dans le maillage des circonscriptions en lien avec l'essor de l'État...), civil (communes...). Il s'agit d'interroger la définition et la signification dans la longue durée d'un « pays » savoyard en s'appuyant sur l'exemple de ce territoire mal connu, qualifié par Paul Guichonnet d'« angle mort de la Haute-Savoie ».

Emilie DREYFUS et Jean LUQUET

Les collections de cartes et plans des bibliothèques municipales de Chambéry et des Archives départementales de la Savoie.

Salle 4

Sources majeures pour l'histoire de la Savoie, ces collections sont à bien des égards complémentaires. Elles forment un ensemble patrimonial de valeur exceptionnelle qui rend compte de la connaissance que pouvaient avoir les contemporains de l'évolution des territoires des anciens États de Savoie, des territoires attenants ainsi que les destinations lointaines des voyageurs. Ces collections savoyardes permettent de comprendre les objectifs et les conséquences géopolitiques de ces représentations du monde. Elles sont aussi le témoin de l'intérêt qu'ont porté certains Savoyards à la cartographie ou encore à l'exploration du monde. Cette communication dresse à l'intention des chercheurs un état des principaux fonds disponibles, des conditions de consultation ainsi que des travaux récents.

15H10 – 15h40 :

Yannick GRAND

Intendants et Intendances d'Ancien Régime en Savoie, un bilan des recherches et des perspectives sur la monarchie administrative voulue depuis Turin au XVIIIe siècle

Salle 1

La création de la première intendance en Savoie en 1684 a longtemps été décrite comme le 1^{er} acte absolutiste et le début d'une première « méritocratie administrative » (R. Devos) généralisée à toutes les provinces du royaume de Piémont-Sardaigne. La connaissance de cette proto-administration est pourtant lacunaire et a peu fait l'objet d'analyses comparatistes. Les limites des provinces et des compétences ont été variables. De plus, les personnalités nommées par Turin semblent varier selon les contextes, dans leurs origines ou dans leurs relations au pouvoir central. Le bilan historiographique et des recherches propose de renverser la perspective absolutiste traditionnelle et de présenter le caractère inédit que fut « l'entreprise » des intendances en Savoie au XVIIIe siècle.

Jacques CEULEMANS

Les Vaudois en Savoie

Salle 2

Les « Pauvres de Lyon », les Vaudois, les Luzernois désignés ainsi par certains auteurs constituent la seule « hérésie » médiévale à être parvenue jusqu'à nos jours. Protestants, ils tiennent dans l'ensemble chrétien une place spéciale de par leur histoire mouvementée ponctuée de conflits et de temps de paix, et de déplacements volontaires ou imposés. La Savoie a joué un rôle important de par sa situation géographique mais surtout par les décisions prises par ses dirigeants. Après avoir présenté la situation politique, sociale et religieuse dans la seconde moitié du XVIIe siècle en Savoie et les déplacements des Vaudois à travers notre région nous analyserons leur impact en particulier dans le domaine politique, démographique et social. Nous porterons une attention sur les réactions des Savoyards : un rejet ? l'attentisme ? La violence ?

Pierre JUDET

Un territoire socio-économique, la basse Maurienne sidérurgique et minière au XIXe siècle

Salle 3

Très bien dotée en forêts, en torrents et en gisements de fer permettant de produire de « l'acier naturel », la basse Maurienne accueille depuis la fin du XVIe siècle une puissante activité sidérurgique et minière qui atteint son apogée au milieu du XIXe siècle. Celle-ci écoule sa production dans toute la Savoie mais aussi - de façon plus ou moins marquée selon l'évolution des politiques douanières - à Rives, en Dauphiné, où sont raffinés des aciers réputés et où l'on apprécie particulièrement les « fontes de Maurienne ». Cette simple constatation pose toute une série de questions pour qui s'intéresse aux problématiques du territoire. Comment une activité économique peut-elle produire du territoire ? De quel type de territoire s'agit-il ? Peut-on comparer territoire politique, territoire économique et territoire social ? Peut-on parler de « territoire transfrontalier » ?

Claude BARBIER

Le Genevois et ses contours mouvants : 1000 ans de frontières et de limites autour de Genève

Salle 4

On repère un comté de Genève depuis plus de mille ans. Ses contours ont évolué pour donner vie au Genevois, dont la principale ville est Annecy. Aujourd'hui le Genevois, en sus d'être un territoire historique, est devenu une entité administrative désignée sous le nom curieux de "Genevois français"... qui comprend fort peu du Genevois historique. Le Genevois paraît avoir une plastique très élastique... En filigrane, c'est la place de Genève qui est en jeu, cette ville, véritable capitale de la Savoie du nord, privée de territoire depuis plus de 1000 ans.

15h50 – 16h20 :

**Attention 5 communications à cette heure
(voir page suivante)**

Salle 1

Esther DELOCHE

L'arrondissement

Cette communication s'intéresse à l'arrondissement, qui apparaît dans les années 1800 et succède au district, pendant les périodes françaises. Cet échelon, qui est le siège du sous-préfet, a eu de 1870 à 1940 des conseillers à l'image des conseillers généraux pour les cantons. Pendant près d'un siècle, l'arrondissement a été la circonscription des députés, mais c'est aussi des arrondissements que proviennent les différents rapports destinés à permettre au préfet de faire un état des lieux destiné au ministère de l'Intérieur. Dans les pays de Savoie, deux arrondissements ont été supprimés dans les années Vingt (Moûtiers et Saint-Julien-en-Genevois) et seul l'un des deux a été restauré, notamment par l'influence de Fernand David. La suppression de ces entités a entraîné un remodelage, temporaire dans le cas de Saint-Julien, et cela n'a pas été sans créer de problèmes pour les différentes communes redistribués entre les autres arrondissements.

Jean-Yves SARDELLA

Ces voies, ces routes qui nous content l'histoire de Savoie

Salle 2

Quelles histoires peuvent nous conter les chemins de Savoie avec la variété des parcours de la voie consulaire, à la « francigena », chère aux pèlerins ? Le Petit-Saint-Bernard, le Mont-Cenis, étaient autant de passages, pour les religieux, marchands et soldats, avec un parcours principal muni de tracés alternatifs et de changements de direction, précurseur des temps modernes. C'est grâce à d'intrépides voyageurs d'un autre temps que nous suivrons ces itinéraires qui furent loin d'être un hasard « directionnel ». Les récits dans le temps, avec force détails épistolaires, voire croquis, à pieds, à cheval ou en voiture hippomobile, nous ferons découvrir ces routes que nous connaissons et utilisons encore aujourd'hui. Sentiers, chemins, anciennes voies romaines, routes médiévales, sur les versants alpins, parcourant les vignobles, seront autant de témoins de notre Histoire....

Joseph TICON

Photographes de Thonon

Salle 3

Les publications relatives aux photographes savoyards sont rares sinon inexistantes si l'on excepte les recherches de Georges Grandchamp qui s'est intéressé aux photographes Auguste et Ernest Pittier et l'une des dernières publications des Archives départementales de la Haute-Savoie, consacrée à ces mêmes photographes. Ce domaine est resté pratiquement inexploré pour le Chablais et pour Thonon. Cette première approche met en lumière la dizaine de photographes thononais professionnels actifs de l'Annexion aux années vingt.

Dominique LEVET

Quand le village s'efface au bénéfice de la station de sports d'hiver

Salle 4

Dans un contexte de reconfiguration générale des territoires, les repenser et les redessiner nous incite à interroger notre histoire pour déterminer sur quelles bases ils avaient été conçus, délimités, organisés et administrés et en quoi ces précédentes constructions sont utiles à l'édification des nouveaux territoires. L'étude des territoires anciens dans les hautes vallées alpines montre qu'un territoire est une production humaine qui résulte toujours d'interactions fécondes entre les humains – leurs activités et leurs comportements – et la nature. Le résultat de celles-ci est l'élaboration et la mise en œuvre par les communautés alpines d'un projet politique, économique et social qui répond à leurs besoins. Désormais, le village, incarnation de la communauté, s'est effacé au bénéfice de la station de sports d'hiver, entité essentiellement technocratique et économique. Aussi, le redimensionnement de

nos territoires, motivé par ces seuls impératifs, ne permet plus d'atteindre l'équilibre optimal garant du bien-être humain dans le respect de la « maison commune », l'oïkos

Juliette CHÂTEL

Quand La Rivière Enverse se sépare de Tanninges : naissance d'une commune et d'une paroisse

Profitant de la réorganisation des communes après l'Édit de 1738, la communauté de La Rivière Enverse se sépara de Flérier (Tanninges) prenant ainsi en main la gestion de son territoire. Les choses semblent s'être faites assez facilement car, dès 1739, la commune de Rivière Enverse a sa vie propre. Ce n'était qu'un début car le projet le plus important était ensuite la séparation religieuse. Créer une nouvelle communauté paroissiale allait susciter de nombreuses requêtes et procès divers avec les autorités religieuses qui firent traîner les choses pendant plus de trente ans. Finalement, l'évêché donna son accord en 1761 à condition qu'une église soit construite. Ce fut chose faite en 1770. Après la commune de La Rivière Enverse, la paroisse Saint Pierre était née.